

SECTEUR SAUVEGARDÉ

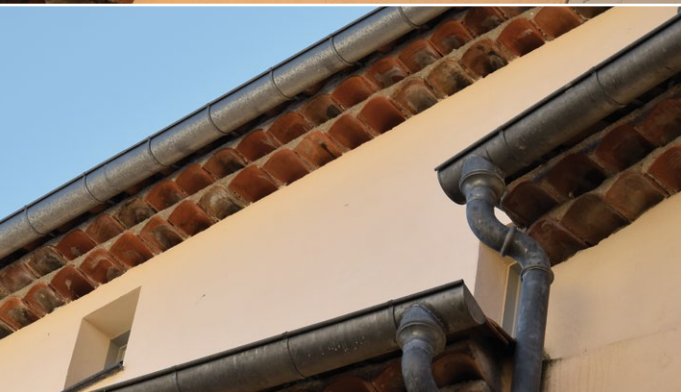
GRASSE

RESTAURER/CONSERVER SES GÉNOISES ET MODÉNATURES

VOUS HABITEZ EN SECTEUR SAUVEGARDÉ (SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE - SPR)
VOS FAÇADES SONT UNIQUES. LEUR ESTHÉTIQUE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE.

En Provence, la toiture dépasse de la façade pour protéger du ruissellement des eaux de pluie. Dans le centre historique de Grasse, les débords de toit les plus courants sont les traditionnelles génoises.

Elles sont formées d'un ou plusieurs rangs de tuiles canal en terre cuite.



LES GÉNOISES

Elles sont formées d'un ou plusieurs rangs de tuiles canal en terre cuite.

L'ensemble des travaux visant au ravalement de façade ou toute intervention sur la façade, est soumis au dépôt d'une déclaration auprès du service urbanisme de la mairie de Grasse, qui recueillera l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les débords de toiture dessinent un jeu d'ombres sur les façades et dessinent une découpe du ciel caractéristique du paysage des rues des centres anciens. Ils sont restitués et conservés selon la typologie de l'immeuble.

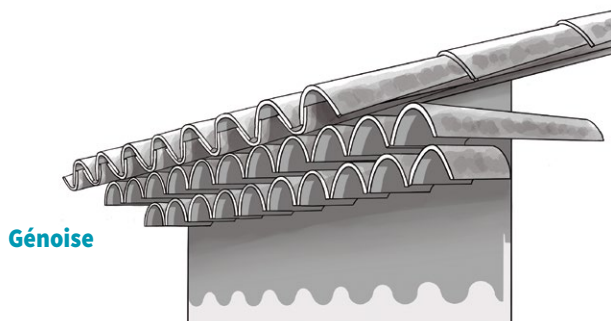
Éléments de composition architecturale des façades, ils en constituent le couronnement.

Le nombre de rangs de génoise est fonction de la hauteur de la façade, afin d'éloigner les eaux de pluies, néanmoins on les limitera à trois rangées, sur les immeubles hauts.

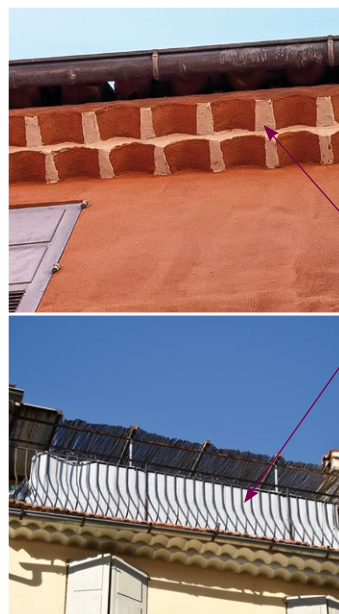
Les génoises ne doivent pas être peintes.

Le retour de génoise sur pignon (horizontal et rampant) pourra être envisagé et accepté s'il correspond à la typologie de l'immeuble.

En milieu urbain, il est nécessaire d'installer des gouttières en zinc pour canaliser les eaux pluviales.



Génoise



LES INTERDITS

- Les génoises ne doivent pas être peintes
- La pose de garde-corps en bord de toiture

RÉNOVER SES MODÉNATURES

Les modénatures sont les éléments ornementaux d'une façade : appuis, arcs, bandeaux, chapiteaux, corniches, encadrements. Des plus simples aux plus travaillées, elles contribuent à caractériser le style architectural d'un bâtiment et à mettre en valeur la façade.

Les éléments de modénatures et de décors structurent et animent les façades, marquent les ordonnancements des ouvertures, arrêtent les limites entre immeubles voisins. Ils peuvent être en saillie par rapport au nu de façade, ou soulignés par une différence de teinte ou de texture. **Leur restauration à l'identique est requise.**

Les différents éléments de modénatures et de décors composant la façade doivent être conservés, restaurés et restitués dans leurs formes et matériaux de l'époque de construction.

Ces ouvrages sont réalisés soit en maçonnerie enduite, soit en pierre de taille. On peut utiliser des patines à la chaux pour restaurer ces effets, ou pour homogénéiser des encadrements de baies ou des décors altérés par des réparations successives.

La création est permise mais ils doivent respecter la typologie et matériaux de l'immeuble : corniches, pilastres, bandeaux filants, encadrements de baies ou de portes, médaillons, décors sculptés, seuils et soubassements...



LES INTERDITS

- Toute suppression d'une modénature est interdite
- la restauration autre qu'à l'identique
- Tout rajout ne respectant pas la typologie et matériaux de l'immeuble